



Rapport annuel de Swiss Olympic
Exercice 2010 / Budget 2012

RAPPORT ANNUEL 2010

TABLE DES MATIÈRES

Rapport annuel 2010 de Swiss Olympic	3
Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic et membres d'honneur	4
Société du Sport-Toto	5
Rapport	
Rapport annuel 2011 de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	6
Finances	
Commentaire relatif aux comptes annuels 2010	7
Bilan au 31 décembre 2010	8
Compte de résultat 2010	9
Tableau des flux monétaires 2010	10
Preuve du capital des fonds et de l'association 2010	11
Annexe 2010 :	
1. Détails sur le bilan et le compte de résultat	12
2. Résumé des principes généraux régissant l'établissement des comptes	18
3. Tableau des immobilisations corporelles	19
4. Tableau des provisions	21
Rapport d'activité 2010	22
Rapport de révision de PricewaterhouseCoopers SA	24
Commentaire relatif au budget 2012	25
Budget 2012	26
Annexe budget 2012	27
Attribution des voix de la 15 ^e Assemblée du Parlement du sport 2011	31

IMPRESSUM

Rédaction

Christof Kaufmann et Reto Heini,
Swiss Olympic

Graphisme

printgraphic AG Bern

Photos

Couverture André Vernier :

Nathalie Lauber (page de couverture)

11^e rang au saut en hauteur au Festival
olympique de la jeunesse européenne 2011
à Trabzon

Rapport annuel 2010

Des Jeux Olympiques d'hiver en or

Swiss Olympic peut se réjouir d'une année 2010 réussie. Les sportives et sportifs suisses ont remporté neuf médailles aux Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver et quatre médailles aux premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour. A Vancouver, le Swiss Olympic Team a fait honneur à sa devise «Passion. Power. Performance.». En remportant six médailles d'or, Simon Ammann, Dario Cologna, Didier Défago, Carlo Janka et Michael Schmid ont permis à la Suisse de récolter en février un nombre de médailles d'or jusqu'alors jamais atteint lors de JO d'hiver. De plus, les sportives et sportifs suisses ont également décroché trois médailles de bronze et 18 diplômes; ils ont ainsi comblé les attentes de la direction de la Mission de Swiss Olympic. En août, ce fut au tour de la relève de signer de bons résultats à l'occasion des premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour. La relève suisse des sports d'été est rentrée avec une médaille d'or, une

médaille d'argent, deux médailles de bronze et une foule de précieuses expériences internationales.

Une candidature de la Suisse pour 2022

En 2010, un changement est survenu au plus haut niveau: le directeur exécutif Marc-André Giger a quitté Swiss Olympic à la fin août 2010. Depuis lors, Hans Babst dirige les affaires de l'Association faîtière du sport suisse en qualité de directeur adjoint. Lors du Parlement du sport en novembre 2010, les délégués des fédérations membres ont chargé Swiss Olympic de soumettre à examen une candidature suisse pour des Jeux Olympiques d'hiver. Pas moins de cinq régions suisses ont concrètement fait part de leur intérêt. Swiss Olympic a entre-temps choisi la région de Davos/St-Moritz pour poursuivre le développement d'une candidature pour la Suisse. Cette candidature sera soumise à approbation lors d'une session extraordinaire du Parlement du sport qui se tiendra en avril 2012.

Une plate-forme pour les auxiliaires bénévoles

Lancée le 1^{er} janvier 2010, la plate-forme «Swiss Olympic Volunteer», qui offre un réseau aux bénévoles et qui les récompense avec des réductions pour leur grand engagement en faveur du sport, jouit déjà d'une popularité réjouissante: environ 25 000 auxiliaires bénévoles y étaient inscrits après seulement une année d'existence. «Swiss Olympic Volunteer» offre aux fédérations et aux clubs la possibilité de gérer les données de leurs membres. Grâce au «Volunteer Pool», un nombre croissant d'organisateur trouve des auxiliaires expérimentés, qualifiés et motivés.

D'autres progrès ont été réalisés en matière de développement durable dans le sport. Swiss Olympic a par exemple sensibilisé toutes les fédérations membres au thème de la «Transparence dans le sport structuré» en leur fournissant un guide.

Décès de l'ancien directeur de longue date Ferdinand Imesch

Ferdinand R. Imesch est décédé à l'âge de 82 ans le 4 mai 2011. Pendant plus de 20 ans, il a été l'une des figures de proue du sport suisse et a occupé le poste de directeur de l'Association suisse du sport (ASS) de 1971 à 1990. En outre, il a été responsable technique du Comité national pour le sport d'élite (CNSE) à partir de 1966, puis en est devenu le président de la direction de 1970 à 1981. Ferdinand R. Imesch a été élu promoteur national du sport en 1990. Ferdinand R. Imesch n'a pas seulement marqué de son empreinte le paysage suisse du sport. Il s'est également engagé au-delà de nos frontières dans le cadre de nombreux mandats, comme la commission du sport de l'UNESCO ou l'unité Sport de la Commission européenne. Outre le sport, il avait une grande passion pour les arts visuels.

Swiss Olympic, qui est née en 1997 de la fusion de l'ASS, du CNSE et du Comité Olympique Suisse (COS), sera éternellement reconnaissante envers Ferdinand R. Imesch.

Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic

(Etat: juin 2010)

Jörg Schild	Président de Swiss Olympic Commission Finances Commission Esprit olympique Commission Sport Commission Marketing & Manifestations Commission Indemnisation Commission Représentation des intérêts dans le monde politique Commission Sélections Société du Sport-Toto (comité directeur) Mouvement olympique Comité consultatif Swiss Olympic Academy (présidence) Président de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse Conseil de fondation de la Maison du Sport (vice-présidence)	Matthias Remund	Représentant de la Confédération Commission Finances Commission Sport Commission Sélections Conseil de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse
		Isabelle Roch-Pentucci	Commission Sport Fondation de prévoyance de Swiss Olympic
		Peter Schönenberger	Représentant des cantons Commission Finances Commission Indemnisation Commission Esprit olympique Société du Sport-Toto (président) Président du Conseil de fondation de la Maison du Sport
		Jürg Stahl	Commission Esprit olympique (présidence) Commission Représentation des intérêts dans le monde politique Société du Sport-Toto
René Vaudroz	Vice-président de Swiss Olympic Commission Contrôle (présidence) Société du Sport-Toto (comité directeur)		
Adrian Amstutz	Commission Représentation des intérêts dans le monde politique (présidence) Société du Sport-Toto	René Stambach	Commission Marketing & Manifestations (présidence) Société du Sport-Toto
Roger Cadosch	Commission des athlètes	Franz Stämpfli-Glatthard	Commission Contrôle Commission fédérale de sport Commission Esprit olympique
Thomas Lambert	Commission des athlètes Commission Sport		
Stephan Netzle	Commission Sport (présidence) Société du Sport-Toto	Peter Zahner	Commission Sport Commission Marketing & Manifestations Société du Sport-Toto
Sergio Pesenti	Commission Finances (présidence) Commission Indemnisation (présidence) Fondation de prévoyance de Swiss Olympic (présidence) Société du Sport-Toto	Patrick Baumann	Membre du CIO
		Joseph S. Blatter	Membre du CIO
		René Fasel	Membre du CIO Société du Sport-Toto
Max Peter	Commission Finances Commission Marketing & Manifestations Vice-président de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	Gian-Franco Kasper	Membre du CIO
		Denis Oswald	Membre du CIO en Suisse

Membres honoraires de Swiss Olympic

Président honoraire de Swiss Olympic

Adolf Ogi (ancien conseiller fédéral)

Membres honoraires (par ordre d'anncienneté)

Karl Erb
Ruth Dreifuss (ancienne conseillère fédérale)
Gustav Engeler
Daniel Plattner
Flavio Cotti (ancien conseiller fédéral)

René Burkhalter
Dr. Walter Kägi
Heinz Keller
Marco Blatter
Joseph S. Blatter
Denis Oswald
Samuel Schmid (ancien conseiller fédéral)

Le plus important promoteur du sport suisse

La Société du Sport-Toto : le promoteur n°1 du sport national

Depuis des décennies, la Société du Sport-Toto (SST) apporte un soutien capital à Swiss Olympic et, par extension, au sport national. Le montant de presque 25 millions de francs versé cette année à l'Association faîtière du sport suisse couvre plus de la moitié du budget annuel total et ainsi plus de la moitié des contributions versées par Swiss Olympic à ses 82 fédérations membres.

En sa qualité de promoteur n°1 du sport national, la SST accomplit une précieuse mission tant au niveau de la politique du sport, de la société que de l'économie, et assure ainsi des entrées durables au sport. Elle met en œuvre un système de loterie qui agit dans l'intérêt public et qui s'engage à reverser l'ensemble de ses bénéfices à des projets d'utilité publique.

La principale tâche de la SST est d'obtenir des fonds destinés au soutien et au cofinancement du sport suisse auprès de Swisslos et de la Loterie Romande et de les reverser à ses bénéficiaires, notamment Swiss Olympic.

Elle représente les intérêts des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande dans le monde du sport suisse. Inversement, elle est la porte-parole du sport auprès de ces deux sociétés. Son objectif est d'assurer la popularité des jeux de loterie et des paris sportifs.

La Société du Sport-Toto entend ainsi assurer l'avenir du sport suisse !

SPORT-TOTO
Für einen starken Schweizer Sport

SWISSLOS Loterie Romande

National Supporter

SPORT-TOTO **SPORT-TOTO** **SPORT-TOTO**

SWISSLOS **SWISSLOS** **SWISSLOS**

Leading

Ad

Swiss Olympic Association swissolympic
for the spirit of sport

Fr. 24'976'734.80

SPORT-TOTO **SWISSLOS** **SPORT-TOTO** **SWISSLOS**
Für einen starken Schweizer Sport Loterie Romande Für einen starken Schweizer Sport Loterie Romande

Le président de la Société du Sport-Toto, Peter Schönenberger (à droite) et Jörg Schild, président de Swiss Olympic

Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

Président : prof. Gerhard Walter, Dr en droit, Berne

I. Données et faits

1. Aperçu général

Pendant la période de rapport entre le 1^{er} août 2010 et le 31 juillet 2011, la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD) a ouvert 14 nouvelles procédures de dopage et rendu 15 jugements. Comparée à la période de rapport de l'année précédente, la charge de travail n'a que faiblement augmenté. Elle demeure toutefois encore bien inférieure à la moyenne de longue date et aux prévisions du précédent rapport annuel qui était parti du principe qu'Antidoping Suisse allait à l'avenir transmettre à nouveau davantage de cas à la CD en raison du lancement des nouveaux projets du «Bureau du Procureur».

Il est très difficile de trouver les raisons de cette faible charge de travail pour la deuxième année consécutive. Elle ne peut en aucun cas être justifiée par une baisse éventuelle de la consommation de produits dopants, une raison qui semble pour le moins douteuse au regard des cas de dopage spectaculaires qui ne cessent d'apparaître dans le monde entier et dont les méthodes sont de plus en plus subtiles. Cette faible charge n'est toutefois pas due à une baisse des contrôles de la fondation Antidoping Suisse. En effet, celle-ci a réalisé 1690 contrôles antidopage en 2009 et 2291 contrôles d'urine ainsi que 443 contrôles sanguins en 2010.

2. Sports concernés

Parmi les dernières procédures ouvertes, la CD s'est penchée sur deux cas concernant des joueurs de curling. Des sportifs ont dû se justifier devant la CD dans les spécialités sportives suivantes (un cas par spécialité): bobsleigh, boxe, football, golf, handball, athlétisme, cyclisme, rugby, voile, snowboard, escalade sportive et triathlon.

3. Substances apparentées et accusation de dopage

Une fois de plus, la plupart des procédures ouvertes (six cas) étaient liées à la substance interdite du cannabis. Pendant la période de rapport, la CD a ouvert deux procédures pour violation de l'obligation de renseigner dont le but est de permettre aux autorités antidopage de soumettre à tout moment et de manière

ciblée des sportifs à un contrôle antidopage. Dans les autres cas, il s'agissait d'un recours aux substances interdites suivantes: épitestostérone, méthylhexaneamine, oxilofrine, nicéthamide, testostérone et acétazolamide. Finalement, une procédure a été ouverte concernant un sportif qui a participé à une compétition alors qu'il était suspendu pour une infraction de dopage antérieure.

4. Sanctions

La CD a prononcé une suspension de deux ans dans deux procédures ayant été ouvertes avant la période de rapport du présent rapport annuel et dont les jugements ont été entre-temps rendus. Les cas concernent un karatéka et un rugbyman en fauteuil roulant. La CD a également prononcé une sanction d'un an pour un fondeur, mais cette procédure avait également été ouverte lors de la période de rapport de l'année précédente. Des suspensions allant de trois mois à deux ans ont été prononcées dans les nouveaux cas de consommation de cannabis déjà jugés. La suspension de deux ans n'est toutefois pas liée à la quantité de cannabis consommée, mais plutôt au fait que le sportif ne s'est aucunement exprimé au sujet de l'accusation de dopage qui lui a été lancée. Sur la base des dispositions en vigueur, la CD a donc dû prononcer une suspension maximale contre le sportif manquant alors que pour les autres cas de cannabis, elle a pu se baser sur un cadre pénal flexible dont elle bénéficie dans les cas de «substances spécifiques» et dont les sanctions s'étendent de l'avertissement à la suspension de deux ans.

La DC a sanctionné les deux violations de l'obligation de renseigner par une suspension de respectivement 12 et 18 mois, alors qu'elle n'a lancé qu'un avertissement dans le cas de la consommation d'acétazolamide, étant donné que la substance interdite était indiquée sur le plan médical mais que la sportive ne s'était pas donnée la peine de demander à l'avance et en temps voulu une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques qui est obligatoire dans ces cas-là.

Les deux sportifs ayant consommé de l'épitéstostérone ainsi que du méthylhexaneamine et de l'oxilofrine se sont vus infliger une suspension de deux ans. La CD n'a toutefois prononcé

aucune sanction à l'encontre du boxeur dont des traces de la substance interdite nicéthamide avaient été retrouvées dans son corps. La raison de ce jugement réside dans le fait qu'il a pu être prouvé de manière plausible qu'au moment du contrôle antidopage le sportif mineur n'était pas coupable de cette infraction de dopage et qu'il a accepté en toute bonne foi la substance interdite que lui a remise son entraîneur en guise de médicament contre la grippe.

5. Durée des procédures

La durée moyenne des procédures ouvertes pendant la période de rapport et déjà jugées était de cinq semaines. Deux procédures sont encore en suspens, d'autres ont largement dépassé les cinq semaines. Tout compte fait, la durée des procédures a donc de nouveau légèrement augmenté par rapport aux années précédentes.

6. Acceptation

Les décisions prises par la CD au cours de la période de rapport ont été très bien acceptées. En effet, aucune affaire n'a été renvoyée devant le TAS et aucun recours n'a été déposé devant le plénum de la CD contre l'une des décisions des procédures réglées par un juge unique. Le TAS est toujours en train de traiter l'affaire «Jan Ullrich» déjà mentionnée dans les deux précédents rapports annuels suite au fait que la CD n'a pas donné suite à la procédure après sa décision du 30 janvier 2010.

II. Perspectives

Le président de longue date de la CD, le prof. Gerhard Walter, a décidé de se retirer de la juridiction sportive au 31 décembre 2010. Son successeur n'est autre que l'avocat Martin Sterchi de Muri près de Berne, qui était jusqu'à maintenant vice-président de la division germanophone de la CD. L'avocat de Bâle Carl-Gustav Mez a quant à lui été nommé nouveau vice-président. Conjointement avec les deux autres vice-présidents actuels des divisions francophone et italophone de la CD (Maître Jean-Marc Schwenter et prof. Henry M. Peter), la nouvelle équipe tient à préserver la culture éprouvée de la CD et continue de s'engager à ce que l'esprit de loyauté s'imprègne non seulement dans le sport mais aussi au sein des procédures devant la CD.

1) Cf. Rapports annuels 2009 et 2010 d'Antidoping Suisse.

Commentaire relatif aux comptes annuels 2010

Remarque liminaire

Les présents comptes annuels clôturent avec un excédent de produits de **CHF 391'000.-**, soit une différence de **CHF 2'300'000.-** par rapport au déficit de **CHF 2'700'000.-** prévu au budget.

Le déficit nettement réduit par rapport au budget est principalement à mettre sur le compte des produits excédentaires résultant de la subvention du Sport-Toto (+ CHF 700'000.-), des Jeux Olympiques de Vancouver (+ CHF 300'000.-) et des services pour tiers (+ CHF 600'000.-). Dans les charges, les coûts pour les fédérations (- CHF 700'000.-) et certains domaines (- CHF 300'000.-) se sont révélés moins élevés.

Détails

Produits

Les subventions de la Confédération correspondent à la convention de prestations en vigueur pour les années 2007 à 2010, sur la base de l'accord de coopération passé entre le DDPS et Swiss Olympic en décembre 2006.

La Société du Sport-Toto a enregistré un résultat réjouissant et le produit des jeux de Swisslos et de la Loterie Romande ont permis de virer quelque CHF 25'000'000.- à Swiss Olympic.

Dans le domaine de la relève, Swiss Olympic a soutenu les fédérations avec CHF 3'200'000.-. L'Aide sportive a, quant à elle, contribué à hauteur de CHF 1'150'000.-. Les recettes publicitaires contiennent également les prestations en nature. Les produits inférieurs de CHF 1'200'000.- par rapport à l'exercice précédent sont principalement dus au fait que ces prestations ont été calculées sur la base des prix de vente figurant au budget par rapport aux prix de revient nets de l'exercice 2010. Ce mode de calcul n'a cependant aucune incidence sur le résultat global car les dépenses ont été calculées selon la même méthode.

Les services pour tiers englobent les réimputations des charges de personnel et parfois des frais de matériel pour les manifestations (Gigathlon), la Fondation de la Maison du Sport, la Fondation de l'Aide Sportive Suisse, les services IT pour les fédérations et l'aide matérielle («Swiss Olympic Card»).

Le programme «cool and clean» représente les subventions versées par la Confédération au titre de la prévention, lesquelles financent une part importante des coûts du programme au niveau des charges, sous la rubrique «Domaines/projets». Le Gigathlon est un projet autonome entièrement autofinancé qui figure séparément dans un fonds. Les charges de personnel sont transférées du Gigathlon à Swiss Olympic sous forme pécuniaire.

Le résultat financier est inférieur aux chiffres du budget en raison du recul des produits des intérêts issus du Fonds «Immobilisations financières à long terme» et de pertes de change.

Charges

Les charges au titre des contributions aux fédérations sont inférieures aux valeurs budgétées. Les dépenses totales s'élèvent à quelque CHF 18'000'000.-.

Les contributions d'encouragement, versées et octroyées, s'inscrivent à CHF 6'800'000.-, soit un montant de CHF 700'000.- inférieur au budget. Cette moins-value s'explique principalement par une sollicitation plus modérée de contributions dans la catégorie de transition ainsi que dans le domaine de l'entraînement et de la compétition et pour les projets olympiques. Le poste des honoraires des entraîneurs est supérieur de CHF 500'000.- au budget.

Le domaine du développement du sport, sous «Sciences du sport/mandats de prestations», regroupe les contributions à ProLern, les mandats de prestations «Sciences du sport» et «Formation des entraîneurs» ainsi que l'assurance qualité pour la médecine du sport. Ces contributions sont en harmonie avec la convention de prestations conclue avec l'Office fédéral du sport. Le poste «Jeux Olympiques» contient essentiellement les dépenses pour Vancouver 2010 à hauteur de CHF 3'200'000.-. Les

montants restants concernent les coûts pour les JOJ 2010 à Singapour et les frais de préparation pour Londres 2012, Sotchi 2014 et pour le FOJE.

Comme déjà mentionné sous les produits, les coûts au titre de la prévention pour «cool and clean» sont inclus dans les charges du domaine «Programmes». Ils se montent à CHF 3'400'000.-.

Les dépenses totales pour le marketing de CHF 2'100'000.- ont diminué par rapport au budget principalement en raison des coûts moindres encourus dans le domaine du sponsoring.

Les frais de matériel de la rubrique «Direction, IT & Finances et Personnel» comprennent notamment les dépenses consenties pour les relations publiques (par ex. procédure de consultation sur la TVA) et celles effectuées en faveur de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage.

Les charges de personnel incluent les collaborateurs des domaines Direction, Finances et Personnel ainsi que Services IT et Conciergerie, les frais de personnel réimputés à la Fondation de la Maison du Sport et pour les Services IT ayant ici été déduits. Au cours de l'exercice, nous avons également enregistré sous cette rubrique l'engagement vis-à-vis de la Caisse de pension de la Confédération (Publica) destiné à combler le déficit de couverture de CHF 700'000.- en chiffres nets, conformément à la loi relative à Publica.

Le poste «Antidoping Suisse» représente le montant annuel garanti contractuellement, sous déduction de la TVA due pour 2010. Les charges inscrites sous «Organes» contiennent pour l'essentiel les dépenses consenties pour le Parlement du sport, les séances des présidents, le Conseil exécutif (indemnités versées aux membres) et l'organe de révision.

Les amortissements ont pu être réduits en phase avec la diminution des investissements.

Conclusion

Budget	CHF - 2'720'000	
Produit excédentaire Société du Sport-Toto	CHF + 726'000	Swiss Olympic
Jeux Olympiques	CHF + 295'000	Hans Babst,
Produits excédentaire Services pour tiers	CHF + 636'000	Directeur adjoint
Réduction des dépenses pour les secteurs	CHF + 973'000	
Résultat financier	CHF - 563'000	Reto Heini,
Autres résultats / Divers	CHF + 262'000	Responsable Finances et
Résultat annuel	CHF - 391'000	Ressources humaines

Bilan au 31 décembre 2010

en CHF					
	Détails/Annexe	2010	%	2009	%
ACTIFS					
Actif circulant		15'663'705	31.9	16'342'283	33.0
Liquidités	Annexe 1.1	5'691'755	11.6	4'602'308	9.3
Créances	Annexe 1.2	8'740'415	17.8	10'143'512	20.5
Comptes de régularisation actifs		1'231'535	2.5	1'596'463	3.2
Actif immobilisé		5'209'901	10.6	5'433'938	11.0
Immobilisations corporelles meubles	Annexe 3.1	134'156	0.3	159'600	0.3
Immobilisations corporelles non meubles	Annexe 3.3	3'600'000	7.3	3'600'000	7.3
Immobilisations financières	Annexe 1.3	1'360'000	2.8	1'580'000	3.2
Immobilisations incorporelles	Annexe 3.2	115'745	0.2	94'338	0.2
Capital affecté	Annexe 1.4	28'230'707	57.5	27'763'123	56.0
TOTAL DES ACTIFS		49'104'313	100	49'539'344	100
PASSIFS					
Engagements à court terme		7'812'907	15.9	8'324'148	16.8
Engagements financiers à court terme		-	-	-	-
Autres engagements	Annexe 1.5	2'757'499	5.6	3'399'812	6.9
Comptes de régularisation passifs		5'055'408	10.3	4'924'336	9.9
Capital des fonds		28'230'707	57.5	27'763'123	56.0
Fonds Installations sportives nationales	Preuve du capital du fonds	560'947	1.1	510'677	1.0
Fonds Gigathlon	Preuve du capital du fonds	3'120'324	6.4	2'923'153	5.9
Fonds Mise en œuvre	Preuve du capital du fonds	60'225	0.1	161'558	0.3
Fonds Immobilisations financières à long terme	Preuve du capital du fonds	24'489'211	49.9	24'167'735	48.8
Capital de l'association		13'060'699	26.6	13'452'073	27.2
Capital de l'association	Preuve du capital de l'association	13'452'073	27.4	12'767'871	25.8
Résultat annuel		-391'374	-0.8	684'202	1.4
TOTAL DES PASSIFS		49'104'313	100	49'539'344	100

Compte de résultat 2010

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

Compte de résultat global	Détails/ Annexe	Comptes 2010	%	Comptes 2009	%	Budget 2010	%
Produit d'exploitation	1.6	43'039'986	100	42'752'789	100	41'022'000	100
Charges du secteur des fédérations	1.7	-18'029'973	-41.9	-19'432'247	-45.5	-18'700'000	-46.0
Charges du secteur des sportifs	1.8	-2'455'677	-5.7	-2'404'871	-5.6	-2'590'000	-6.4
Charges du secteur des domaines/projets	1.9	-20'841'150	-48.4	-19'295'233	-45.1	-21'217'000	-52.2
Charges du secteur des services	1.10	-1'601'264	-3.7	-949'039	-2.2	-1'015'000	-2.5
Résultat intermédiaire		111'922	0.3	671'399	1.6	-2'500'000	-6.2
Organes		-387'310	-0.9	-263'678	-0.6	-350'000	-0.9
Amortissements		-214'732	-0.5	-286'902	-0.7	-320'000	-0.8
Déductions des impôts préalables		-478'979	-1.1	-431'081	-1.0	-520'000	-1.3
Résultat de l'activité d'exploitation		-969'099	-2.3	-310'262	-0.7	-3'690'000	-9.1
Résultat financier	1.11	207'401	0.5	831'912	1.9	770'000	1.9
Autres résultats	1.12	370'324	0.9	162'552	0.4	200'000	0.5
Résultat avant résultat des fonds		-391'374	-0.9	684'202	1.6	-2'720'000	-6.7
Résultat des fonds		-	-	-	-	-	-
RESULTAT ANNUEL		-391'374	-0.9	684'202	1.6	-2'720'000	-1.6

Tableau des flux monétaires 2010

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

Flux monétaires de l'activité commerciale courante	2010	2009
Résultat annuel avant affectation/prélèvement des fonds affectés	-391'374	684'202
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations corporelles	96'645	187'104
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations incorporelles	118'087	99'798
Affectation de capital libre à des fonds affectés	-	-
Charges financières	286'091	36'543
Produit financier	-493'492	-868'457
Modification du capital de roulement net de l'exploitation		
Diminution/augmentation des créances	1'403'097	-529'300
Diminution/augmentation des comptes de régularisation actifs	364'928	-308'649
Diminution des acomptes	-	-
Augmentation des engagements financiers à court terme	-	-1'500'000
Diminution des autres engagements financiers à court terme	-642'313	-478'181
Augmentation des comptes de régularisation passifs	131'072	846'124
Revenus nets d'exploitation	872'740	-1'830'815
Païement des intérêts produits	-286'091	-36'543
Païement des intérêts perçus	493'492	868'457
Total des flux monétaires de l'activité opérationnelle	1'080'141	-998'901
Flux monétaires de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-71'201	-120'802
Investissements en immobilisations corporelles non meubles	-	-
Désinvestissements en immobilisations financières	220'000	335'000
Investissements en immobilisations incorporelles	-139'494	-68'249
Total flux monétaires de l'activité d'investissement	9'305	145'949
Flux monétaires de l'activité de financement		
Diminution des autres engagements financiers	-	-
Total flux monétaires de l'activité de financement	-	-
Augmentation/diminution nette du fonds Argent et moyens liés à l'argent	1'089'447	-852'952
Mouvements du fonds Argent et moyens liés à l'argent		
Encaisse du fonds Argent et moyens liés à l'argent au début de l'année	4'602'308	5'455'260
Augmentation/diminution nette du fonds Argent et moyens liés à l'argent	1'089'447	-852'952
Encaisse du fonds Argent et moyens liés à l'argent à la fin de l'année	5'691'755	4'602'308

Preuve du capital des fonds et de l'association 2010

en CHF

Capital des fonds	Fonds Gigathlon	Fonds Installations sportives nationales	Fonds Mise en œuvre	Fonds Immobilisations financières à long terme	Total
Etat au 31 décembre 2008	2'227'235	93'286	52'343	22'296'173	24'669'037
Affectation	3'265'905	89'433	250'000	-	3'605'338
Produits internes	12'145	92'879	89	356'789	461'902
Utilisation	-2'582'132	-	-140'874	-570'000	-3'293'006
Correction de valeur	-	235'079	-	2'084'774	2'319'853
Dissolution	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2009	2'923'153	510'677	161'558	24'167'735	27'763'123
Affectation	3'362'970	2'000	350'000	-	3'714'970
Produits internes	3'101	73'680	66	530'726	607'573
Utilisation	-3'168'900	-	-451'400	-357'600	-3'977'899
Correction de valeur	-	-25'410	-	148'350	122'940
Dissolution	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2010	3'120'324	560'947	60'225	24'489'211	28'230'707

Description des fonds:

Fonds Gigathlon

Conformément au Règlement du fonds du 30.11.2004, un fonds en faveur des manifestations de Gigathlon futures est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de «Fonds Gigathlon».

La fortune du fonds correspond au solde au 31.12.

Elle est constituée par le produit résultant des différents décomptes de projets relatifs aux manifestations de Gigathlon et par les éventuels paiements directs effectués par des tiers. L'utilisation du capital du fonds est possible exclusivement dans le cadre de manifestations de Gigathlon futures.

Fonds Installations sportives nationales

Conformément au Règlement du fonds du 30.11.2004, un fonds en faveur des nouvelles constructions futures d'importance nationale est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de «Fonds Installations sportives nationales».

La fortune du fonds correspond au solde au 31.12.

Elle est constituée, conformément aux directives, par des fonds provenant de la Société du Sport-Toto. L'utilisation du capital du fonds est possible exclusivement dans le

cadre de constructions nouvelles ou partielles en faveur d'une fédération nationale au minimum.

Fonds Mise en œuvre «Swiss Olympic Top Partner» et «Swiss Olympic Leading Partners»

Conformément au Règlement du fonds du 29.02.2008, un fonds en faveur d'une campagne de communication commune dans le cadre des Jeux Olympiques est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de «Fonds Mise en œuvre <Swiss Olympic Top Partner> et <Swiss Olympic Leading Partners>».

La fortune du fonds correspond au solde au 31.12.

Elle est constituée annuellement par les sponsors conformément à l'accord conclu avec le «Swiss Olympic Top Partner» et les «Swiss Olympic Leading Partners».

Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Conformément au Règlement du fonds du 14.08.2008, le fonds dénommé «Immobilisations financières à long terme» vise à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, partant, un produit financier qui peut être inscrit au budget.

La fortune du fonds correspond au solde au 31.12.

Elle augmente chaque fois qu'il y a une performance positive. Si elle est inférieure au seuil de CHF 20 millions à la date critère du 30.06, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic.

La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à CHF 25 mio. Le montant qui dépasse cette limite est distribué aux fédérations membres.

Capital de l'association

Etat au 31 décembre 2008 Swiss Olympic Association	12'767'871
Résultat annuel 2009 Swiss Olympic Association	684'202
Etat au 31 décembre 2009 Swiss Olympic Association	13'452'073
Résultat annuel 2010 Swiss Olympic Association	-391'374
Etat au 31 décembre 2010 Swiss Olympic Association	13'060'699

Annexe 2010

1. Détails sur le bilan

	2010	%	2009	%
1.1 Liquidités	5'691'755	100	4'602'308	100
Caisse	9'098	0.2	8'373	0.2
Poste	76'024	1.3	19'963	0.4
Banque	5'606'633	98.5	4'573'972	99.4

	2010	%	2009	%
1.2 Créances	8'740'415	100	10'143'512	100
Débiteurs en général	75'283	0.9	118'233	1.2
Fédérations débitrices	264'919	3.0	146'888	1.4
Créances envers des personnes proches	670'975	7.7	2'179'239	21.5
./.. Ducroire	-81'134	-0.9	-	-
Prêts à court terme	3'370'000	38.6	3'455'000	34.0
Impôt anticipé	232'772	2.7	232'101	2.3
Créance envers le Fonds Immobilisations financières à long terme	357'600	4.1	-	-
Créance envers le Fonds Installations sportives nationales	3'850'000	44.0	3'871'257	38.2
Créance envers le Fonds Mise en œuvre	-	-	140'794	1.4

	2010	%	2009	%
1.3 Immobilisations financières	1'360'000	100	1'580'000	100
Capital de fondation Antidoping Suisse	50'000	3.7	50'000	3.1
Prêts à long terme aux fédérations	1'645'000	121.0	1'815'000	114.9
Autres immobilisations financières envers des personnes proches	200'000	14.7	210'000	13.3
Correction de valeur sur les immobilisations financières	-535'000	-39.3	-495'000	-31.3

Annexe 2010

1. Détails sur le bilan

	2010	%	2009	%
1.4 Capital affecté	28'230'707	100	27'763'123	100
Fonds Installations sportives nationales	560'947	2.0	510'677	1.8
Liquidités	346'802	1.2	195'912	0.7
Titres	3'823'877	13.5	3'792'065	13.6
Créances	90'268	0.3	143'957	0.5
Prêts à court terme	50'000	0.2	50'000	0.2
Prêts à long terme	100'000	0.4	200'000	0.7
./.. Engagements	-3'850'000	-13.6	-3'871'257	-13.9
Fonds Gigathlon	3'120'324	11.1	2'923'153	10.6
Liquidités	3'210'089	11.4	3'102'822	11.2
Créances	188'018	0.7	71'924	0.3
./.. Engagements	-277'783	-1.0	-251'593	-0.9
Fonds Mise en œuvre « SO Top Partner » & « Leading Partner »	60'225	0.2	161'558	0.6
Liquidités	60'202	0.2	52'321	0.2
Créances	23	0.0	109'237	0.4
Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	24'489'211	86.7	24'167'735	87.0
Liquidités	547'217	1.9	754'213	2.7
UBS Asset Management – Dépôt	12'025'181	42.6	11'916'040	42.9
CS Asset Management – Dépôt	12'020'450	42.6	11'607'816	41.8
Créances	189'167	0.7	398'374	1.4
Comptes de régularisation actifs	81'580	0.3	79'748	0.3
./.. Engagements	-374'384	-1.3	-588'456	-2.1

	2010	%	2009	%
1.5 Autres engagements	2'757'499	100	3'399'812	100
Créditeurs en général	1'639'979	59.5	1'838'582	54.1
Créditeurs Fédérations	773'605	28.1	465'572	13.7
Engagements financiers envers des personnes proches	343'915	12.5	1'095'658	32.2

Annexe 2010

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2010	%	Comptes 2009	%	Budget 2010	%
1.6 Produit d'exploitation	43'039'986	100	42'752'789	100	41'022'000	100
Cotisations des membres	53'880	0.1	53'880	0.1	54'000	0.1
Subventions de la Confédération	6'720'000	15.6	6'890'000	16.2	6'770'000	16.5
Confédération : fédérations sportives	4'000'000	9.3	4'000'000	9.4	4'000'000	9.8
Confédération : concept pour une politique du sport	1'200'000	2.8	1'290'000	3.0	1'200'000	2.9
Confédération : organe directeur SOT	1'200'000	2.8	1'220'000	2.9	1'220'000	3.0
Confédération : écoles de sport secondaires	300'000	0.7	300'000	0.7	300'000	0.7
Confédération : divers	-	-	80'000	0.2	50'000	0.1
Confédération : promotion des espoirs J+S	20'000	0.0	-	-	-	-
Subventions de la Société du Sport-Toto	24'976'735	58.0	24'621'926	57.6	24'250'000	59.1
Subventions de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	1'150'000	2.7	1'500'000	3.5	1'150'000	2.8
Contributions d'organisations internationales	84'710	0.2	109'829	0.3	50'000	0.1
Contributions de tiers	43'500	0.1	484'051	1.1	20'000	0.0
Fonds du sport du canton de Berne	26'000	0.1	24'000	0.1	20'000	0.0
Projet « Sécurité dans le sport »	17'500	0.0	460'051	1.0	-	-
Recettes publicitaires	3'427'844	8.0	2'617'488	6.1	4'634'000	11.3
Produits de manifestations	814'915	1.9	174'345	0.4	519'000	1.3
Jeux Olympiques	812'050	1.9	25'378	0.1	519'000	1.3
Divers	2'865	0.0	148'967	0.3	-	-
Recettes formation/perfectionnement	6'397	0.0	8'986	0.0	15'000	0.0
Prestations de service	5'512'167	12.8	6'087'789	14.2	3'360'000	8.2
Confédération : programmes	3'598'338	8.4	4'782'121	11.2	2'000'000	4.9
Manifestations (Gigathlon)	376'289	0.9	389'003	0.9	300'000	0.7
Fondation de la Maison du Sport	363'748	0.8	267'832	0.6	350'000	0.9
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	432'992	1.0	49'920	0.1	-	-
Services IT	445'256	1.0	409'167	1.0	330'000	0.8
Mandats comptables	4'785	0.0	15'552	0.0	-	-
Aide matérielle	42'580	0.1	71'858	0.2	50'000	0.1
Divers	-	-	921	0.0	-	-
Swiss Olympic Volunteer	248'179	0.6	101'415	0.2	330'000	0.8
Produit d'exploitation divers	249'838	0.6	204'495	0.5	200'000	0.5
Chambre disciplinaire	5'200	0.0	11'106	0.0	-	-
Divers	244'638	0.6	193'389	0.5	200'000	0.5

Annexe 2010

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2010	%	Comptes 2009	%	Budget 2010	%
1.7 Charges du secteur des fédérations	18'029'973	100	19'432'247	100	18'700'000	100
Contributions de base	2'555'000	14.2	2'540'000	13.1	2'600'000	13.9
Contributions d'encouragement	6'886'700	38.2	7'434'824	38.2	7'650'000	40.9
Catégorie de transition	556'190	3.1	528'640	2.7	1'000'000	5.3
Domaine de l'entraînement et de la compétition, projets JO	455'000	2.5	959'000	4.9	1'200'000	6.4
Honoraires entraîneurs et techniciens	5'000'700	27.7	4'843'192	24.9	4'500'000	24.1
Médecine du sport	874'810	4.9	1'103'992	5.7	950'000	5.1
Participations	1'300'350	7.2	1'721'322	8.9	1'000'000	5.3
Promotion de la relève	3'193'000	17.7	3'381'375	17.4	3'200'000	17.1
Contributions à l'organisation et garanties de déficit	299'583	1.7	682'806	3.5	350'000	1.9
Contributions à la Confédération	3'795'340	21.1	3'671'920	18.9	3'900'000	20.9
Gestion de la fédération	416'050	2.3	367'175	1.9	400'000	2.1
Ethique	665'750	3.7	613'800	3.2	600'000	3.2
Promotion de la relève	2'713'540	15.1	2'690'945	13.8	2'900'000	15.5

	Comptes 2010	%	Comptes 2009	%	Budget 2010	%
1.8 Charges du secteur des sportifs	2'455'677	100	2404870.85	100	2'590'000	100
Contributions aux sportifs d'élite	2'437'677	99.3	2'120'853	88.2	2'590'000	100.0
Primes au succès	588'500	24.0	238'250	9.9	625'000.0	24.1
Contributions d'encouragement	812'177	33.1	887'556	36.9	965'000.0	37.3
« Top Athletes »	1'037'000	42.2	995'047	41.4	1'000'000.0	38.6
Contributions aux sportifs pour le sport de performance de la relève	18'000	0.7	284'018	11.8	-	-
Fonds du sport Scholarship du canton de Berne	18'000	0.7	284'018	11.8	-	-

Annexe 2010

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2010	%	Comptes 2009	%	Budget 2010	%
1.9 Charges du secteur des domaines/projets	20'841'150	100	19'295'233	100	21'217'000	100
Spécialité sportive	1'440'657	6.9	1'531'446	7.9	1'592'000	7.5
Sport d'élite en général	276'807	1.3	229'142	1.2	370'000	1.7
Charges du personnel	1'163'850	5.6	1'302'304	6.7	1'222'000	5.8
Développement du sport	2'379'378	11.4	2'300'625	11.9	2'400'000	11.3
Développement du sport en général	17'121	0.1	22'601	0.1	-	-
Sciences du sport/mandats de prestations	1'450'659	7.0	1'450'000	7.5	1'469'000	6.9
Sport de performance et Ecole/Formation	459'780	2.2	448'818	2.3	560'000	2.6
Cantons et communes	8'813	0.0	30'032	0.2	20'000	0.1
Charges du personnel	443'005	2.1	349'174	1.8	351'000	1.7
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse et FOJE	3'495'073	16.8	1'071'885	5.5	5'163'000	24.3
Ethique et Formation	229'570	1.1	1'448'979	7.5	252'000	1.2
Ethique	116'182	0.6	942'817	4.9	130'000	0.6
Formation et perfectionnement	6'389	0.0	129'567	0.7	15'000	0.1
Charges du personnel	107'000	0.5	376'595	1.9	107'000	0.5
Manifestations et Programmes	4'493'686	21.6	4'008'352	20.8	3'057'000	14.4
Programmes	3'375'879	16.2	3'871'352	20.1	1'780'000	8.4
Charges du personnel	1'117'807	5.4	137'000	0.7	1'277'000	6.0
Projet « Sécurité dans le sport »	79'866	0.4	590'846	3.1	-	-
Projet « Sécurité dans le sport »	79'866	0.4	590'846	3.1	-	-
Marketing	2'142'495	10.3	2'317'066	12.0	2'482'000	11.7
Communication	327'962	1.6	474'749	2.5	290'000	1.4
Sponsoring	543'045	2.6	438'234	2.3	930'000	4.4
Manifestations (Volunteers)	248'178	1.2	105'931	2.3	200'000	0.9
swiss sport	-	-	154'676	0.8	-	-
Charges du personnel	1'023'310	4.9	1'143'477	5.9	1'062'000	5.0
Médias et information	441'057	2.1	346'398	1.8	378'000	1.8
Dépenses en matériel du domaine	91'577	0.4	72'398	0.4	66'000	0.3
Charges du personnel	349'480	1.7	274'000	1.4	312'000	1.5
Direction, IT & Finances et Personnel	2'714'418	13.0	1'971'392	10.2	1'935'000	9.1
Dépenses en matériel du domaine	328'011	1.6	390'662	2.0	305'000	1.4
Charges du personnel	2'386'407	11.5	1'580'730	8.2	1'630'000	7.7
Antidoping Suisse	1'769'517	8.5	1'904'000	9.9	1'904'000	9.0
Charges d'exploitation de Swiss Olympic	1'457'271	7.0	1'804'244	9.0	1'782'000	8.4
Prestations en nature en général	198'162	1.0	-	-	272'000	1.3

Annexe 2010

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2010	%	Comptes 2009	%	Budget 2010	%
1.10 Charges du secteur des services	1'601'264	100	949'039	100	1'015'000	100
Manifestations (Gigathlon)	376'289	23.5	220'000	23.2	300'000	29.6
Fondation de la Maison du Sport	363'748	22.7	267'832	28.2	350'000	34.5
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	432'992	27.0	-	-	-	-
Services IT	403'000	25.2	370'000	39.0	315'000	31.0
Mandats comptables	4'785	0.3	15'552	1.6	-	-
Aide matérielle	20'450	1.3	75'655	8.0	50'000	4.9

	Comptes 2010	%	Comptes 2009	%	Budget 2010	%
1.11 Résultat financier	207'401	100	831'912	100	770'000	100
Produit financier	493'492	237.9	868'457	104.4	820'000	106.5
Produit des titres	357'682	172.5	570'000	68.5	570'000	74.0
Intérêts des prêts	100'080	48.3	138'775	16.7	150'000	19.5
Intérêts des chèques bancaires et postaux, gains de change	35'730	17.2	159'682	19.2	100'000	13.0
Charges financières	-286'091	-137.9	-36'545	-4.4	-50'000	-6.5
Frais bancaires et de comptes postaux, pertes de change	-286'091	-137.9	-36'545	-4.4	-50'000	-6.5

	Comptes 2010	%	Comptes 2009	%	Budget 2010	%
1.12 Autres résultats	370'324	100	162'552	100	200'000	100
Produit hors exploitation	572'338	154.6	413'641	254.5	200'000	100.0
Produit hors exploitation et extraordinaire	572'338	154.6	413'641	254.5	200'000	100.0
Charges hors exploitation	-202'014	-54.6	-251'089	-154.5	-	-
Charges hors exploitation et extraordinaires	-114'480	-30.9	-250'478	-154.1	-	-
Pertes de débiteurs dans les créances	-87'534	-23.6	-611	-0.4	-	-

Annexe 2010

2. Résumé des principes généraux régissant l'établissement des comptes

Principes généraux d'établissement des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions du bilan ont, pour l'établissement des comptes annuels, été chaque fois inscrites à la valeur maximale prévue par le droit des sociétés. Les comptes annuels ont été établis de façon à ce que la situation de Swiss Olympic en termes de fortune et de revenus puisse être évaluée de manière fiable.

Périmètre de consolidation

Swiss Olympic Association n'a ni filiales ni institutions partenaires qui, du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière, la regrouperaient sous une direction unique.

Conversion des monnaies étrangères

A la date du bilan, les positions en monnaies étrangères ont été converties au cours du jour de référence. Les transactions en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'exécution de l'opération. Les cours de référence suivants ont été appliqués au 31.12. :

	2010	2009
1 EUR (euro)	1.2512	1.4837
1 GBP (British Pound)	1.4493	1.6635
1 USD (dollar US)	0.9357	1.0300
100 JPY (yen japonais)	1.1504	1.1149
1 AUD (dollar australien)	0.9524	0.9271
1 CAD (dollar canadien)	0.9375	0.9826

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les chèques immédiatement endossables, les avoirs en compte de chèques postaux et comptes bancaires, ainsi que les placements à terme fixe assortis d'une échéance jusqu'à 3 mois.

Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, avec déduction des corrections de valeurs requises pour les créances compromises.

Immobilisations corporelles meubles

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, avec déduction des amortissements cumulés. Les investissements ayant un caractère d'ac-

croissement de valeur ont été activés en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses pour les réparations et l'entretien ont été directement inscrites à charge du compte de résultat. Les amortissements ont été calculés linéairement sur la base des durées d'utilisation économique estimées ci-après :

– Matériel informatique	3 ans
– Logiciels informatiques	3 ans
– Mobilier et équipements	8 ans
– Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
– Véhicules	5 ans
– Equipements sportifs et accessoires	3 ans

La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 3000.–.

Leasing

Les paiements résultant du leasing d'exploitation ont été directement passés à charge du compte de résultat.

Diminution de valeur des immobilisations

Les immobilisations ont été vérifiées à la date du bilan quant à la conservation de leur valeur. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, il y a diminution de valeur qui donne lieu à un amortissement extraordinaire correspondant.

Immobilisations financières

Les papiers-valeurs détenus à des fins de placement à long terme sont évalués à la valeur du marché. Les autres immobilisations financières ont été saisies à leur valeur nominale, avec déduction des corrections de valeurs requises pour les immobilisations financières compromises. Swiss Olympic a placé l'ensemble de ses titres auprès d'UBS Asset Management et de CS Asset Management sous forme d'immobilisations financières à long terme et les a désormais transférés dans le Fonds «Immobilisations financières à long terme Swiss Olympic».

Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels acquis ont été inscrits au bilan à leur valeur d'achat, avec déduction des amortissements cumulés. Les amor-

tissements ont été calculés linéairement sur la base de leur durée d'utilisation économique estimée. La rubrique des immobilisations incorporelles comprend exclusivement des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles élaborées de soi-même ne sont pas activées.

Immobilisations corporelles non meubles

La valeur du terrain de la «Swiss Olympic House» est inscrite au bilan sous cette rubrique pour un montant de CHF 3600000.–. La «Swiss Olympic House» a été acquise pour CHF 7800000.– et transmise en droit de superficie à la Confédération suisse. La différence de CHF 4200000.– a été passée par le Fonds Installations sportives nationales comme cela a été approuvé par le Conseil exécutif.

Capital affecté

Le capital affecté a été évalué selon les principes mentionnés ci-avant pour l'évaluation des positions actives du bilan, dans le cadre des règlements de fonds en vigueur.

Provisions

Des provisions ont été saisies lorsqu'un événement survenu dans le passé a engendré un engagement dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés.

Impôts

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 01.01.2002, parce qu'elle poursuit des buts publics. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfices, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfices. Les comptes annuels 2010 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles.

Capital affecté des fonds

Le capital affecté des fonds a été réparti entre les fonds suivants :

- Fonds Installations sportives nationales
- Fonds Gigathlon
- Fonds Mise en œuvre «Swiss Olympic Top Partner» et «Swiss Olympic Leading Partners»
- Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Annexe 2010

3. Tableau des immobilisations corporelles

3.1 Immobilisations corporelles meubles

en CHF

Frais d'acquisition	Matériel informatique	Mobilier et équipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Total imm. corporelles meubles
Etat au 31 décembre 2008	821'612	187'716	64'810	45'352	81'161	1'200'651
Entrées	88'014	12'946	-	19'842	-	120'802
Sorties	-	-	-	-19'052	-	-19'052
Etat au 31 décembre 2009	909'626	200'662	64'810	46'142	81'161	1'302'401
Entrées	71'201	-	-	-	-	71'201
Sorties	-	-	-	-26'300	-	-26'300
Etat au 31 décembre 2010	980'827	200'662	64'810	19'842	81'161	1'347'302

Amortissements cumulés	Matériel informatique	Mobilier et équipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Total imm. corporelles meubles
Etat au 31 décembre 2008	707'301	129'957	41'844	41'542	54'107	974'750
Amortissements	124'592	17'711	9'968	7'778	27'054	187'103
Sorties	-	-	-	-19'052	-	-19'052
Etat au 31 décembre 2009	831'893	147'668	51'812	30'268	81'161	1'142'801
Amortissements	72'129	13'747	6'801	3'968	-	96'645
Sorties	-	-	-	-26'300	-	-26'300
Etat au 31 décembre 2010	904'022	161'415	58'613	7'936	81'161	1'213'146

Valeur comptable nette	Matériel informatique	Mobilier et équipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Total imm. corporelles meubles
Au 31 décembre 2009	77'733	52'994	12'998	15'874	-	159'600
Au 31 décembre 2010	76'805	39'247	6'197	11'906	-	134'156
Valeur assurance-incendie 31.12.2010	240'000	600'000	141'600	-	-	981'600

Annexe 2010

3. Tableau des immobilisations corporelles

3.2 Immobilisations incorporelles

en CHF

Frais d'acquisition	Capital immobilisé incorporel
Etat au 31 décembre 2008	690'402
Entrées	68'249
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2009	758'651
Entrées	139'494
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2010	898'145

Amortissements cumulés	Capital immobilisé incorporel
Etat au 31 décembre 2008	564'515
Amortissements	99'799
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2009	664'314
Amortissements	118'087
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2010	782'401

Valeur comptable nette	Capital immobilisé incorporel
Au 31 décembre 2009	94'338
Au 31 décembre 2010	115'745

3.3 Immobilisations corporelles non meubles

en CHF

Frais d'acquisition	Immobilisations corporelles non meubles
Etat au 31 décembre 2008	3'600'000
Entrées	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2009	3'600'000
Entrées	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2010	3'600'000

Amortissements cumulés	Immobilisations corporelles non meubles
Etat au 31 décembre 2008	-
Amortissements	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2009	-
Amortissements	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2010	-

Valeur comptable nette	Immobilisations corporelles non meubles
Au 31 décembre 2009	3'600'000
Au 31 décembre 2010	3'600'000

Annexe 2010

4. Tableau des provisions

en CHF	2010	2009
Etat au 1^{er} janvier	-	-
+ constitution influençant le résultat	-	-
- utilisation neutre	-	-
- dissolution influençant le résultat	-	-
Etat au 31 décembre	-	-
Commentaires concernant les principales provisions	-	-

5. Autres indications

en CHF	2010	2009
Cautionnements	Aucun	Aucun
Engagements de garantie	Aucun	Aucun
Constitutions de gage au bénéfice de tiers	Aucune	Aucune
Limitation de propriété pour propres engagements	Aucune	Aucune
Engagements de leasing	Aucun	Aucun
Engagements envers des institutions de prévoyance (LPP)	94'026	88'619
Participations essentielles	50'000	50'000
Capital de fondation Antidoping Suisse		

Rapport d'activité 2010

But/organisation de l'association

Brève description

Swiss Olympic s'engage pour l'insertion du sport dans la société en tant que contribution à la qualité de la vie et à la santé. Elle favorise également la motivation de la population à pratiquer du sport de façon régulière; encourage le sport de performance orienté vers la compétition internationale; représente les intérêts du sport

suisse de droit privé vis-à-vis de l'opinion publique, auprès des autorités et des organisations nationales et internationales; soutient et coordonne les activités de ses fédérations membres et se charge des tâches de caractère supérieur selon le principe de subsidiarité; soutient et encourage le Mouvement olympique et ses buts en Suisse et assure le respect de la Charte olympique et

ses règles olympiques. En particulier, l'association s'emploie non seulement à faire respecter les principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse et à faire pénétrer l'Esprit olympique dans les écoles et universités, mais intervient aussi activement pour la création d'institutions qui se consacrent à l'éducation olympique et pour la formation des cadres sportifs.

Organes directeurs de la direction de l'association, Conseil exécutif

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Schild	Jörg	Président	-31.12.2012
Vaudroz	René	Vice-président	-31.12.2010
Amstutz	Adrian	Membre CE	-31.12.2012
Netzle	Stefan	Membre CE	-31.12.2012
Pesenti	Sergio	Membre CE	-31.12.2012
Peter	Max	Membre CE/Aide sportive	-31.12.2012
Remund	Matthias	Membre CE	-31.12.2012
Roch-Pentucci	Isabelle	Membre CE	-31.12.2012
Schönenberger	Peter	Membre CE	-31.12.2012
Stahl	Jürg	Membre CE	-31.12.2012
Stämpfli	Franz	Membre CE	-31.12.2012
Stammbach	René	Membre CE	-31.12.2012
Zahner	Peter	Membre CE	-31.12.2012
Blatter	Joseph	Membre CE/CIO	analogue CIO
Fasel	René	Membre CE/CIO	analogue CIO
Kasper	Gian-Franco	Membre CE/CIO	analogue CIO
Oswald	Denis	Membre CE/CIO	analogue CIO
Baumann	Patrick	Membre CE/CIO	analogue CIO

Personnes responsables du Comité de direction

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat	Taux d'occupation
Giger	Marc-André	Directeur exécutif	01.01.07 - 31.12.10	100 %
Babst	Hans	Directeur adjoint	01.05.1984	100 %
Conrad	Judith	Membre Direction	01.02.2002	100 %
Gehrig	Daniel	Membre Direction	01.01.03 - 30.09.10	100 %
Gilli	Gian	Membre Direction	01.10.2009	100 %
Heini	Reto	Membre Direction	01.02.2010	100 %
Hollenstein	Cornel	Membre Direction	01.08.03 - 31.12.10	100 %
Morciano	Mario	Membre Direction	01.01.08 - 28.02.10	100 %
Vannay	Claude-Alain	Membre Direction	01.12.2001	100 %
Rauch	Ole	Membre Direction par intérim	01.01.2008	100 %

Rapport d'activité 2010

Collaborateurs Swiss Olympic	Nombre	Pourcentage d'emploi
Collaborateurs fixes	53	4'625
Collaborateurs de projet	11	850
Stagiaires	5	460
Apprentis	4	400
Total	73	6'335

Masse salariale AVS 2010 CHF 6'296'585

Organe de révision

Nom	Début du mandat	Durée du mandat
PricewaterhouseCoopers SA	01.01.2000	31.12.2010
Jürg Reber, Partner, succursale de Berne / Daniel Grossniklaus, Manager, succursale de Berne		

Les personnes/organisations considérées comme proches

Collaborateurs de Swiss Olympic

Membres du Conseil exécutif

Fondation de la Maison du Sport

Fondation de l'Aide Sportive Suisse

Fondation Antidoping Suisse

Montant total des indemnités versées aux : 2010

Organes directeurs de la direction de l'association, Conseil exécutif	CHF 282'774
Personnes responsables de la direction	CHF 1'522'282

Description des performances réalisées par rapport aux objectifs fixés

Les performances réalisées par rapport aux objectifs sont expliqués dans le Rapport annuel 2010 de Swiss Olympic.

Rapport de l'organe de révision
au parlement du sport
Swiss Olympic Association
Ittigen

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Swiss Olympic Association, comprenant le bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de la variation du capital des fonds et de l'association et annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. En conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

Responsabilité du conseil exécutif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes des Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, incombe au conseil exécutif. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil exécutif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Jürg Reber
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Daniel Grossniklaus
Expert-réviseur

Berne, le 14 avril 2011

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de la variation du capital des fonds et de l'association et annexes)

Commentaire relatif au budget 2012

Généralités

Le budget 2012 prévoit un excédent de produits de CHF 1380 000.-. Le plan financier à moyen terme approuvé par le Conseil exécutif pour l'année 2012 laisse quant à lui entrevoir un déficit de CHF 830 000.-. La différence de CHF 550 000.- est principalement due à la hausse des coûts pour les Jeux Olympiques et aux frais liés au projet de candidature de la Suisse pour les Jeux Olympiques.

L'articulation des dépenses du secteur des domaines/projets a, pour l'exercice budgétaire 2012, été adaptée à la structure organisationnelle de Swiss Olympic. Les charges d'exploitation figurent désormais directement dans les frais de voyage et de matériel des différents services et toutes les charges de personnel sont dorénavant contenues dans les frais de personnel de chaque service.

Details

Produits

Les subventions de la Confédération ou plus précisément de l'Office fédéral du sport (OFSP) indiquées à hauteur de CHF 9700 000.- ont été estimées sur la base de l'accord de coopération conclu entre le DDPS et Swiss Olympic et de la convention de prestations pour les années 2011 à 2014 qui lui est liée.

Les subventions de la Société du Sport-Toto sont inscrites au budget pour un montant de CHF 24 600 000.-, ce qui correspond à la somme versée pour l'année 2011.

A partir de l'exercice budgétaire 2012, les contributions d'encouragement en faveur des athlètes sont versées par la Fondation de l'Aide Sportive Suisse. C'est la raison pour laquelle la subvention de l'Aide sportive à Swiss Olympic à hauteur de CHF 1150 000.- est supprimée.

Les recettes publicitaires sont plus élevées dans une année olympique suite à des prestations en nature supplémentaires. Sur la base des contrats passés avec les sponsors et les prestations attendues pour Londres 2012, le montant de CHF 3100 000.- inscrit au budget comprend des prestations en nature pour

quelque CHF 1280 000.-, lesquelles sont prises en compte dans les positions correspondantes des «Charges du secteur des domaines/projets».

Les produits issus des manifestations comprennent essentiellement les subventions du CIO et du LOCOG et les réimputations de dépenses pour les Jeux de Londres.

La rubrique «Services pour tiers» indique, d'une part, le produit pour des programmes comme par exemple «cool and clean» soutenu par le fonds de prévention du tabagisme de l'Office fédéral de la santé publique et, d'autre part, les charges de personnel réimputées à des organisations et associations proches ainsi que les imputations de matériel dans le cadre de la «Swiss Olympic Card». S'agissant du projet «Swiss Olympic Volunteer», nous nous attendons à ce que les contrats conclus avec les sponsors nous rapportent un montant de CHF 460 000.-.

Un montant de CHF 450 000.- a été prévu dans les produits sous forme de contribution au résultat financier versée par le Fonds Immobilisations financières à long terme. Le calcul est basé sur les valeurs de référence au jour critère de juin 2011.

Charges

Les contributions versées aux fédérations à hauteur de CHF 21600 000.- dépassent de quelque CHF 300 000.- les chiffres indiqués dans le plan financier à moyen terme. Cet excédent est principalement à mettre sur le compte de l'adaptation de la convention de prestations conclue avec l'OFSP (majoration de la subvention de l'OFSP de CHF 2750 000.- pour le soutien aux projets de promotion du sport des fédérations sportives) et de l'augmentation de CHF 150 000.- de la subvention pour l'organisation des grands événements sportifs.

S'agissant des «Charges du secteur des sportifs», seules sont encore indiquées la part attendue de Swiss Olympic et les contributions aux résultats dès lors que les subventions d'encouragement aux sportifs sont versées par l'Aide sportive.

Les dépenses totales pour les «Domaines/projets» dépassent de quelque CHF 320 000.- la valeur inscrite dans le plan financier à moyen terme. Cet écart s'explique par les coûts à hauteur de CHF 120 000.- non pris en considération dans ce plan pour la candidature de la Suisse aux Jeux Olympiques et les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Innsbruck en 2012 pour un montant de CHF 260 000.-.

Les dépenses en matériel et divers frais de personnel jusqu'à présent budgétés dans les charges d'exploitation Swiss Olympic le sont désormais dans les différents services.

Les charges de matériel «Sport d'élite» tiennent compte des dépenses pour la gestion des fédérations et des athlètes, les sciences du sport et les mandats de prestations (ProLern, mandats de prestations «Sciences du sport» et «Formation des entraîneurs») ainsi que pour la motion Hess (contribution versée aux écoles sportives) et les écoles certifiées.

Les Jeux Olympiques englobent les participations aux JO de Londres 2012 et aux JOJ d'Innsbruck 2012 ainsi que les coûts engendrés par les préparatifs pour Sotchi 2014 et Rio de Janeiro 2016.

Les différents coûts liés aux programmes comme le programme phare «cool and clean», qui est soutenu par l'Office fédéral de la santé publique, sont indiqués sous «Éthique et formation», à la position «Dépenses en matériel».

Les dépenses escomptées pour le projet «Swiss Olympic Volunteer» sont notamment contenues dans les dépenses en matériel du marketing.

La contribution versée à la Fondation Antidoping Suisse est basée sur la convention-cadre qui a été conclue.

Les «Charges du secteur des prestations de service» contiennent les frais de personnel réimputés qui ont réduit les charges de personnel dans les services correspondants.

Budget 2012

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

Compte de résultat global	Détails/ annexe	Budget 2012	%	Budget 2011	%	Comptes 2010	%
Produit d'exploitation	1.6	43'119'240	100.0	40'135'000	100	43'039'986	100
Charges du secteur des fédérations	1.7	-21'660'000	-50.1	-18'630'000	-46.4	-18'029'973	-41.9
Charges du secteur des sportifs	1.8	-1'550'000	-3.6	-2'524'000	-6.3	-2'455'677	-5.7
Charges du secteur des domaines/projets	1.9	-19'894'800	-46.0	-17'901'000	-43.9	-20'841'150	-48.4
Charges du secteur des services	1.10	-1'412'000	-3.3	-1'110'000	-2.8	-1'601'264	-3.7
Résultat intermédiaire		-1'397'560	-3.0	-30'000	0.6	111'922	0.3
Organes		-	-	-	-0.7	-387'310	-0.9
Amortissements		-310'000	-0.7	-250'000	-0.6	-214'732	-0.5
Déductions des impôts préalables		-480'000	-1.1	-520'000	-1.3	-478'979	-1.1
Résultat de l'activité d'exploitation		-2'187'560	-4.8	-800'000	-2.0	-969'099	-2.3
Résultat financier	1.11	560'000	1.3	675'000	1.7	207'401	0.5
Autres résultats	1.12	250'000	0.6	200'000	0.5	370'324	0.9
Résultat avant résultat des fonds		-1'377'560	-3.0	75'000	0.2	-391'374	-0.9
Résultat des fonds		-	-	-	-	-	-
RESULTAT ANNUEL		-1'377'560	-3	75'000	0.2	-391'374	-0.9

Annexe Budget 2012

Détails sur le compte de résultat

	Budget 2012	%	Budget 2011	%	Comptes 2010	%
1.6 Produit d'exploitation	43'119'240	100	40'135'000	100	43'039'986	100
Cotisations des membres	54'240	0.1	54'000.0	0.1	53'880	0.1
Subventions de la Confédération / de l'OFSPPO	9'700'000.0	22.7	6'720'000.0	16.7	6'720'000	15.6
Confédération : fédérations sportives	4'000'000	9.3	4'000'000.0	10.0	4'000'000	9.3
Confédération : concept pour une politique du sport	-	-	1'200'000.0	3.0	1'200'000	2.8
Confédération : sport de performance de l'élite et de la relève	2'100'000	4.9	1'220'000.0	3.0	1'200'000	2.8
Confédération : écoles de sport secondaires	600'000	1.4	300'000.0	0.7	300'000	0.7
Confédération : promotion des espoirs J+S	-	-	-	-	20'000	-
Confédération : projets d'encouragement du sport / manifestations sportives de grande envergure	3'000'000	7.0	-	-	-	-
Subventions de la Société du Sport-Toto	24'600'000	57.1	24'500'000	61.0	24'976'735	58.0
Subventions de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	-	-	1'150'000	2.9	1'150'000	2.7
Contributions d'organisations internationales	100'000	0.2	100'000	0.2	84'710	0.2
Contributions de tiers	-	-	24'000	0.1	43'500	0.1
Fonds du sport du canton de Berne	-	-	24'000	0.1	26'000	0.1
Projet « Sécurité dans le sport »	-	-	-	-	17'500	0.0
Recettes publicitaires	3'092'000	7.2	2'600'000	6.5	3'427'844	8.0
Produits de manifestations	350'000	0.8	50'000	0.1	814'915	1.9
Jeux Olympiques	350'000	0.8	-	0.1	812'050	1.9
Divers	-	-	50'000	-	2'865	0.0
Recettes formation/perfectionnement	-	-	15'000	0.0	6'397	0.0
Prestations de service	4'990'000	11.6	4'757'000	11.9	5'512'167	12.8
Confédération : programmes	3'003'000	7.0	3'260'000		3'598'338	8.4
Swiss Olympic Gigathlon	465'000	1.1	400'000	1.0	376'289	0.9
Fondation de la Maison du Sport	317'000	0.7	260'000	0.6	363'748	0.8
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	325'000	0.8	50'000		432'992	1.0
Services IT	370'000	0.9	330'000	0.8	445'256	1.0
Mandats comptables	5'000	0.0	5'000	0.0	4'785	0.0
Aide matérielle	50'000	0.1	70'000	0.2	42'580	0.1
Divers	-	-	2'000	0.0	-	-
Swiss Olympic Volunteer	455'000	1.1	380'000		248'179	0.6
Produit d'exploitation divers	233'000	0.5	165'000	0.4	249'838	0.6
Chambre disciplinaire	5'000	0.0	0	-	5'200	0.0
Divers	228'000	0.5	165'000	0.4	244'638	0.6

Annexe Budget 2012

Détails sur le compte de résultat

	Budget 2012	%	Budget 2011	%	Comptes 2010	%
1.7 Charges du secteur des fédérations	21'660'000	100	18'630'000	100	18'029'973	100
Contributions de base	2'600'000	12.0	2'600'000	14.0	2'555'000	14.2
Contributions d'encouragement	7'620'000	35.2	7'650'000	41.1	6'886'700	38.2
Catégorie de transition	1'000'000	4.6	1'000'000	6.4	556'190	3.1
Domaine de l'entraînement et de la compétition, projets JO	1'210'000	5.6	1'200'000	24.2	455'000	2.5
Honoraires entraîneurs et techniciens	4'500'000	20.8	4'500'000	5.1	5'000'700	27.7
Médecine du sport	910'000	4.2	950'000	5.4	874'810	4.9
Participations	1'490'000	6.9	1'000'000	5.4	1'300'350	7.2
Promotion de la relève	2'700'000	12.5	2'700'000	14.5	3'193'000	17.7
Contributions à l'organisation et garanties de déficit	500'000	2.3	780'000	4.2	299'583	1.7
Promotion du sport, manifestations de grande envergure	2'750'000	12.7	-	-	-	-
Contributions à la Confédération	4'000'000	18.5	3'900'000	20.9	3'795'340	21.1
Gestion de la fédération	400'000	1.8	400'000	2.1	416'050	2.3
Ethique	600'000	2.8	600'000	3.2	665'750	3.7
Promotion de la relève	3'000'000	13.9	2'900'000	15.6	2'713'540	15.1

	Budget 2012	%	Budget 2011	%	Comptes 2010	%
1.8 Charges du secteur des sportifs	1'550'000	100	2'524'000	100	2'455'677	100
Contributions aux sportifs d'élite	1'550'000	100.0	2'500'000	99.0	2'437'677	99.3
Primes au succès	550'000	35.5	250'000	9.9	588'500	24.0
Contributions d'encouragement	1'000'000	64.5	1'250'000	49.5	812'177	33.1
« Top Athletes »	-	-	1'000'000	39.6	1'037'000	42.2
Contributions aux sportifs pour le sport de performance de la relève	-	-	24'000	1.0	18'000	0.7
Fonds du sport Scholarship du canton de Berne	-	-	24'000	1.0	18'000	0.7

Annexe Budget 2012

Détails sur le compte de résultat

	Budget 2012	%	Budget 2011	%	Comptes 2010	%
1.9 Charges du secteur des domaines/projets	19'894'800	100	17'636'000	100	20'841'150	100
Sport d'élite	5'219'900	26.2	5'050'820	28.2	3'820'035	18.3
Charges du personnel	1'939'100	9.7	1'685'000	9.4	1'606'855	-
Frais de voyage et de représentation	85'000	0.4	85'000	0.5	-	-
Dépenses en matériel	3'195'800	16.1	3'280'820	18.3	2'213'180.0	-
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse et FOJE	2'860'000	14.4	660'000	3.7	3'495'073	16.8
Candidature Jeux Olympiques en Suisse	115'200	0.6	-	-	-	-
Ethique et Formation	3'384'100	17.0	4'426'585	24.7	4'723'257	-
Charges du personnel	454'100	2.3	125'000	0.7	113'389	-
Frais de voyage et de représentation	1'000	0.0	5'000	0.0	-	-
Dépenses en matériel	2'929'000	14.7	4'296'585	24.0	4'609'868	-
Projet « Sécurité dans le sport »	-	-	8'000	0.0	79'866	0.4
Projet « Sécurité dans le sport »	-	-	8'000	0.0	79'866	0.4
Marketing	3'102'100	15.6	2'597'030	14.5	2'142'495	10.3
Charges du personnel	1'335'600	6.7	1'145'000	6.4	1'023'310	4.9
Frais de voyage et de représentation	15'000	0.1	80'000	0.4	-	-
Dépenses en matériel	1'751'500	6.5	1'372'030	7.7	1'119'185	4.9
Médias et information	581'400	2.9	469'250	2.6	441'057	2.1
Charges du personnel	359'800	1.8	345'000	1.9	349'480	-
Frais de voyage et de représentation	6'000	0.0	-	-	-	-
Dépenses en matériel	215'600	1.1	124'250	0.7	91'577	0.4
Finances, IT, Personnel, Services	1'941'400	9.8	1'918'105	10.7	2'714'418	13.0
Charges du personnel	1'224'300	6.2	1'250'000	7.0	2'386'407	-
Frais de voyage et de représentation	10'500	0.1	15'000	0.1	-	-
Dépenses en matériel	706'600	3.6	653'105	3.6	328'011	-
Commission, Direction	927'700	4.7	867'210	4.8	-	-
Charges du personnel	632'000	3.2	567'480	3.2	-	-
Frais de voyage et de représentation	135'000	0.7	180'000	1.0	-	-
Dépenses en matériel	160'700	0.8	119'730	0.7	-	-
Antidoping Suisse	1'763'000	8.9	1'904'000	10.6	1'769'517	8.5
Charges d'exploitation de Swiss Olympic	-	-	-	-	1'457'271	7.0
Prestations en nature en général	-	-	-	-	198'162	1.0

Annexe Budget 2012

Détails sur le compte de résultat

	Budget 2012	%	Budget 2011	%	Comptes 2010	%
1.10 Charges du secteur des services	1'412'000	100	1'110'000	100	1'601'264	100
Manifestations (Gigathlon)	465'000	32.9	400'000	36.0	376'289	23.5
Fondation de la Maison du Sport	317'000	22.5	260'000	23.4	363'748	22.7
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	325'000	23.0	50'000	4.5	432'992	27.0
Services IT	300'000	21.2	330'000	29.7	403'000	25.2
Mandats comptables	5'000	0.4	-	-	4'785	0.3
Aide matérielle	-	-	70'000	6.3	20'450	1.3

	Budget 2012	%	Budget 2011	%	Comptes 2010	%
1.11 Résultat financier	560'000	-	675'000	-	207'401	100
Produit financier	561'000	100.0	700'000	100.0	493'492	237.9
Produit des titres	450'000	80.2	560'000	80.0	357'682	172.5
Intérêts des prêts	100'000	17.8	120'000	17.1	100'080	48.3
Intérêts des chèques bancaires et postaux, gains de change	11'000	2.0	20'000	2.9	35'730	17.2
Charges financières	-1'000	100.0	-25'000	100.0	-286'091	-137.9
Frais bancaires et de comptes postaux, pertes de change	-1'000	100.0	-25'000	100.0	-286'091	-137.9

	Budget 2012	%	Budget 2011	%	Comptes 2010	%
1.12 Autres résultats	250'000	-	200'000	-	370'324	-
Produit hors exploitation	255'000	100.0	200'000	100.0	572'338	154.6
Produit hors exploitation et extraordinaire	255'000	100.0	200'000	100.0	572'338	154.6
Charges hors exploitation	-5'000	100.0	-	-	-202'014	-54.6
Charges hors exploitation et extraordinaires	-5'000	100.0	-	-	-114'480	-30.9
Pertes de débiteurs dans les créances	-	-	-	-	-87'534	-23.6

Répartition des droits de vote de la 15^e Assemblée du Parlement du sport du 18 novembre 2011

1	Aéro-Club de Suisse	6	47	Fédération Suisse de Pétanque	5
2	Club Alpin Suisse	10	48	Mouvement Scout de Suisse	1
3	Fédération Suisse de Football Américain	3	49	Fédération Suisse des Sports Equestres *	10
4	Société Fédérale d'Arbalétriers	3	50	PLUSPORT Sport Handicap Suisse	5
5	Association pour le trafic, sport et loisirs	1	51	Association Sportive Suisse des Pontonniers	5
6	Auto Sport Suisse	3	52	Swiss Wrestling *	4
7	Swiss Badminton *	10	53	Fédération Suisse de Rink-Hockey	2
8	Swiss Baseball and Softball Federation *	4	54	Rollsport Suisse	2
9	Swiss Basketball *	7	55	Fédération Suisse des Sociétés d'Avion *	7
10	Fédération Suisse de Billard	4	56	Fédération Suisse de Rugby	3
11	Fédération Suisse de Boccia	3	57	Swiss Sailing *	8
12	Association Suisse de Tir à l'Arc *	4	58	Fédération Suisse des Echecs	4
13	Fédération Suisse de Sport-Boules	2	59	Fédération Sportive Suisse de Tir *	14
14	Swiss Boxing *	7	60	Fédération Suisse de Natation *	12
15	Swiss Casting Sport Federation	2	61	Swiss-Ski *	12
16	Unions Chrésiennes Suisses (secteur sport)	1	62	Swiss Sliding *	4
17	Swiss Curling Association *	7	63	Swiss Snow Bike	2
18	Swiss Cycling *	10	64	Association Suisse d'Education Physique à l'Ecole	4
19	Swiss Dance Sport Federation	5	65	Association Suisse des Quilleurs Sportifs	3
20	Swiss Ice Hockey Association *	12	66	Sport Union Suisse	8
21	Swiss Ice Skating *	7	67	Fédération Suisse de Squash	3
22	Swiss Inline Hockey	3	68	Swiss Streethockey Association	2
23	Fédération Suisse d'Eisstock	3	69	swissfit	8
24	Swiss Fencing *	5	70	Swiss Taekwondo *	5
25	Association Suisse de Sport Corporatif	8	71	Fédération Suisse de Lutte à la Corde	3
26	Association Suisse de Football *	16	72	Swiss Tennis *	14
27	Fédération Suisse Haltérophile Amateur *	4	73	Swiss Table Tennis *	8
28	Association Suisse de Golf	10	74	Swiss Triathlon *	6
29	Fédération Suisse de Handball *	8	75	Fédération Suisse de Gymnastique *	16
30	Fédération Suisse de Vol Libre	5	76	Fédération Suisse de Twirling Bâton	2
31	Fédération Suisse du Sport Universitaire	12	77	Swiss Unihockey	6
32	Swiss Hockey *	5	78	Fédération Suisse des Sports Subaquatiques	4
33	Association Fédérale de Hornuss	5	79	Swiss Volley *	10
34	Fédération Suisse de Judo & Ju-Jitsu *	10	80	Fédération Suisse de Tourisme Pédestre	1
35	Association Suisse des Cadets	1	81	Schweizerischer Wasserfahrverband	4
36	Fédération Suisse de Canoë-Kayak *	5	82	Fédération Suisse de Ski Nautique et de Wakeboard	2
37	Swiss Karate	5	83	Swiss Wushu Federation	4
38	Société Suisse de Sauvetage	1		Membres du CIO (chacun 1 droit de vote)	5
39	Swiss Athletics *	14		Représentants des sportifs	5
40	Pentathlon Suisse *	4			
41	Swiss Minigolf	2			
42	Fédération Motocycliste Suisse	1			
43	Fédération Suisse des Amis de la Nature	1			
44	Union Sportive Suisse des Transports Publics	5			
45	Swiss Orienteering	5			
46	Association Suisse des Paraplégiques	1			
				Total	473
				(* avec 2 droits de vote olympiques)	

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgutzentrum 27
CH-3063 Ittigen près de Berne
Case postale 606
CH-3000 Berne 22

Tél. : +41 (0)31 359 71 11
Fax : +41 (0)31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

National Supporter



Leading Partners

